



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Auvergne-Rhône-Alpes | 1991

Montbrison – Sainte Eugénie

Fouille préventive d'urgence (1991)

Olivier Blin et Philippe Thirion



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/62223>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Olivier Blin, Philippe Thirion, « Montbrison – Sainte Eugénie » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 20 mars 2021, consulté le 25 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/62223>

Ce document a été généré automatiquement le 25 mars 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Montbrison – Sainte Eugénie

Fouille préventive d'urgence (1991)

Olivier Blin et Philippe Thirion

NOTE DE L'ÉDITEUR

Blin O. 1991 : *Les thermes d'Aquae Segetae, Montbrison-Mongt (Loire), première évaluation archéologique et architecturale, septembre 1991.*

- 1 Dès le milieu du XIX^e s., le hameau de Moingt est identifié à l'antique station thermale d'Aquae Segetae figurée sur la carte de Peutinger, le long de la voie d'Aquitaine.
- 2 Deux monuments conservés en élévation, un théâtre et des thermes, retiennent alors l'attention des chercheurs. Le premier est sommairement fouillé en 1882, le second en partie étudié et publié en 1876 par l'architecte J.-B. Dulac. Ce dernier confirme la destination primitive de l'édifice et précise certains de ses agencements. Depuis son abandon, l'édifice a connu des affectations diverses (prieuré médiéval, fabrique, et, enfin, maison bourgeoise).
- 3 En 1984, inquiet de l'état des bâtiments et alerté d'un projet de lotissement de la propriété, le SRA propose à la ville de Montbrison la création d'une réserve archéologique de 1,5 ha. En septembre 1991 est réalisée, sous la direction du SRA, une opération de diagnostic architectural et archéologique qui permet de préciser l'architecture, la chronologie relative et l'état de conservation des bâtiments.

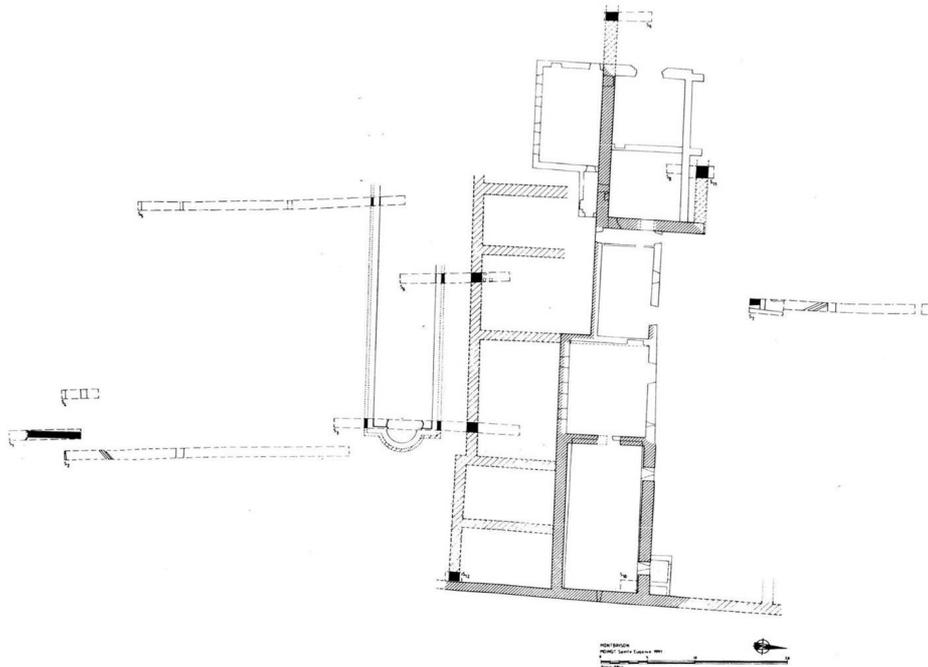
Carte archéologique du site antique

- 4 La cartographie des vestiges connus en élévations ou relevés au cours du XIX^e s. met en évidence l'extension réduite (15 ha) du site, dont les bâtiments publics semblent occuper la plus grande part. L'ensemble occupe un large replat du relief dominé au sud-ouest par une légère éminence à laquelle est adossé, à l'écart, le théâtre.

Les thermes

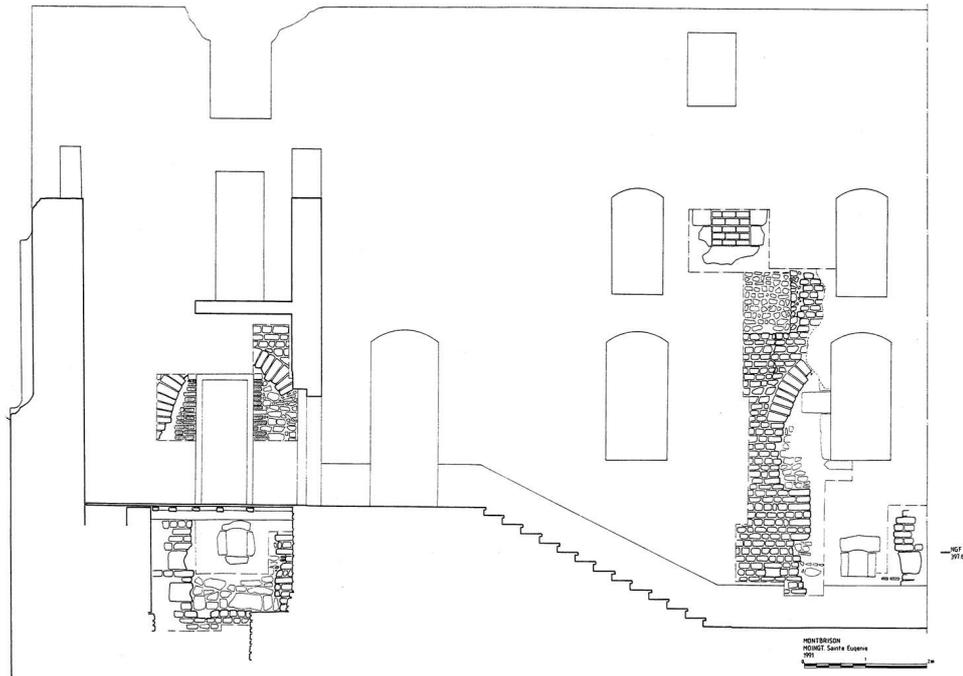
- 5 Ceux-ci sont aujourd'hui intégrés à un bâtiment longiligne de 59 x 12 m qui correspond à l'aile sud du prieuré médiéval dont une chapelle de la fin du XIII^e s., placé sous le vocable de Sainte-Eugénie, occupe l'extrémité ouest.
- 6 J.-B. Dulac attribuait à l'Antiquité les murs méridional et oriental de la chapelle, ainsi que le mur limitant à l'est les bâtiments. Les sondages pratiqués dans les enduits de façades ont confirmé ces constatations et ont surtout révélé que la plupart des élévations, bien que considérablement remaniées par des percements d'époques diverses, sont antiques sur une hauteur de 10 à 12 m. Le mur-pignon est du bâtiment est le mieux conservé. Il présente deux états antiques dont le second correspond à une surélévation et comporte une large baie ébrasée. Toutes les parties étudiées sont parementées intérieurement et extérieurement d'un petit appareil régulier. La plupart des élévations intérieures conservent, sous les enduits médiévaux et modernes, des traces d'enduit hydraulique servant de support à des placages de marbres, ainsi que quelques fragments d'enduits peints. Il n'est pour l'instant pas possible de restituer la hauteur initiale de l'édifice.
- 7 Au sud, a été confirmée la présence d'un long bassin, signalé au XIX^e s. Il est établi sur toute la longueur de la façade, et se termine à l'est par une exèdre. Une pièce pourvue d'un hypocauste a également été étudiée. Plus au sud encore, ont été observés des bases de murs et des sols médiévaux qui correspondent sans doute à des dépendances du prieuré.
- 8 Les sondages réalisés dans la chapelle et à ses abords ont mis en évidence l'existence d'un épais radier de maçonnerie qui se retrouve à l'est, sous le sol du cellier XVIII^e s., où il supportait un hypocauste. Ces constatations laissent penser que l'ensemble du bâtiment était édifié sur une platee. Les sols établis à sa surface appartiennent sans doute à un niveau de circulation technique commun à tout l'édifice, les niveaux de circulation des pièces des thermes se situant donc à une altitude supérieure. Le mur nord de la chapelle, attribué à la fin du XIII^e s., repose lui-même sur un mur plus ancien, non daté, mais sans doute médiéval, établi directement sur le sol antique.
- 9 Au nord, un sondage a révélé d'autres substructions antiques et retrouvé la base des bâtiments de l'aile nord du prieuré médiéval. À l'ouest de la rue longeant le site, les sondages n'ont, par contre, pas rencontré de vestiges antiques. L'extrémité occidentale du bâtiment thermal serait donc située sous l'emprise de la rue.
- 10 L'ensemble du matériel céramique antique recueilli couvre la période allant de la milieu du II^e s. jusqu'à la fin de ce dernier.
- 11 Les données rassemblées conduisent à une nouvelle lecture des bâtiments où s'imbriquent des vestiges d'époques diverses. L'état de conservation exceptionnel de ceux-ci, leur utilisation ininterrompue depuis l'Antiquité et les potentialités archéologiques de leurs abords permettent de mettre en place une problématique de recherche et de poser la question du devenir et de la mise en valeur d'un tel édifice.

Fig. 1 – Plan des thermes



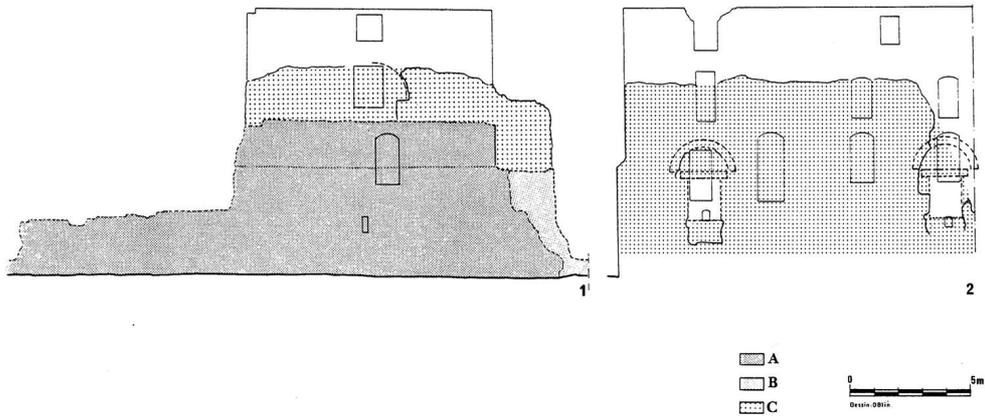
Dessin : équipe de fouille.

Fig. 2 – Relevé de la partie est de la façade nord, montrant les deux ouvertures antiques dégagées



Dessin : C. Le Barrier, O. Blin.

Fig. 3 – Principaux états des parties étudiées (façade est et son retour au nord)



Dessin : C. Le Barrier, O. Blin.

Fig. 4 – Mur antique US 11001 dégagé le long du mur nord de la chapelle



On distingue le radier de la fondation en galets de la chapelle qui repose sur un mur préexistant.
Cliché : équipe de fouille.

INDEX

sujets <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt4HEc49rMp7>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtU6s8jjsWol>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtbBZ4OXcUbq>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrttKbi4kQsJN>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcрте0Wtwmldeh>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtjclbYvph1S>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt1eKrSANesO>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt43czK1VuWx>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt30jRVudWjq>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtu7Kn9LSoe6>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtwE5STw4SDe>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtbr07H4lPwM>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtY20DKUZ2AS>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcртоV7zLjPafX>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtXbnSYWENsu>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtM9HMQTgJV>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtDpSNLz1mSr>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtIxHmbVwDYW>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtvsFBSmOKN2>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtFidgusMwk8>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrthTAMawVNg8>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtOLL4vtJxgr>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtKAnya8qfkN>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtuObVSkeViP>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSVdwKcS3ML>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtxybflE1dkn>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSkipOsBGML>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt02KdlM0gwj>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtwtNyeS0E2v>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtdxm97ssVFL>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrthQAINOX0GB>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtB9St4P5oUc>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtRSkVB0xGL9>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtIkSWVMVuqB>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrth5r3FYBpwe>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt0auHUwTKix>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

Année de l'opération : 1991

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOps7T>

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtB8WDYqd6u9>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtzWwOdr34hl>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtmhl8xtYTa3>